



Caen, le 14 septembre 2018



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Mesdames, Messieurs
Les chef.fe.s d'établissement
Les conseiller.ère.s principaux.ales d'éducation
Les professeur.e.s documentalistes

Objet : Lettre de rentrée IA-IPR « Établissements et Vie Scolaire »

Rectorat

**Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs
Pédagogiques
Régionaux**

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux personnels, chefs d'établissements, professeurs documentalistes, conseillers principaux d'éducation et plus généralement, une bonne rentrée pour tous.

Dossier suivi par
Thierry Arnoux
et Daniel Delaporte

La réforme territoriale des régions et des académies signifie, pour les académies de Caen et de Rouen, une nouvelle identité territoriale. L'émergence d'une académie normande unique doit constituer pour nous tous une opportunité pour nourrir la réflexion pédagogique. La région académique Normandie expérimente déjà une nouvelle organisation territoriale avec un recteur unique depuis novembre 2017 et des rapprochements sont engagés dans divers champs de compétences qui touchent à la pédagogie, tels que l'action culturelle, les relations internationales, le numérique.

IA/IPR
Etablissements
et Vie Scolaire

Téléphone
02 31 30 15 35

Télécopie
02 31 30 16 41

Mél.
thierry.arnoux
@ac-caen.fr

Les collèges d'inspecteurs vont désormais accentuer leur coopération, ce qui doit permettre de mutualiser les expertises au service d'un accompagnement pédagogique qui ne s'éloigne pas du terrain. C'est en effet dans les établissements, dans les classes, que s'accomplit le travail que vous menez au service de la réussite des élèves. La dynamique de réflexion commune dans laquelle s'engagent les corps d'inspection vise d'abord à mieux répondre à vos besoins d'accompagnement professionnel, notamment par la formation.

daniel.delaporte
@ac-caen.fr

Mieux agir ensemble, c'est aussi se donner un projet commun à partir d'un diagnostic partagé. Les territoires ne sont pas homogènes, et cela à toutes les échelles, mais quelques invariants se dégagent (fragilité récurrente d'une partie des élèves, moindre orientation vers le supérieur, mobilité des élèves restreinte...) sur lesquels il nous faut poursuivre nos efforts. L'année scolaire 2018/2019 sera ainsi le temps de l'écriture du projet académique normand. Une écriture qui sera participative et à laquelle vous aurez tous la possibilité de contribuer via l'espace numérique dédié entre le 17 septembre et le 10 décembre 2018 (une information sera faite en direction des établissements le 17 septembre). Cet espace numérique restera ouvert tout le temps de la mise en œuvre du projet et permettra la mise en valeur de toutes les réussites qui résultent de votre action quotidienne en direction des élèves.

168, rue Caponière

14061 CAEN CEDEX

www.ac-caen.fr

Pour les professeurs documentalistes :

Afin de donner du sens aux apprentissages proposés, afin de construire une interdisciplinarité rationnelle et explicite, afin de permettre une véritable pédagogie de

projet, nous souhaitons voir se renforcer le travail engagé depuis de nombreuses années sur la question du projet info-documentaire pour tendre vers un curriculum en information-documentation qui soit, le plus possible, articulé avec les enseignements disciplinaires tant au collège qu'au lycée. Les progressions en EMI déjà formalisées constituent, dans cette perspective, un élément central.

Les animateurs de Bassin seront attentifs, dans le cadre des réunions de secteur à consacrer 2 des 3 journées, à une question portant, d'une part sur l'éducation aux médias et à l'information notamment sur l'apprentissage du nécessaire recul critique sur les médias et l'information, et, d'autre part sur une thématique portant sur l'évaluation en situation (formative et sommative) des apprentissages documentaires.

La journée de formation académique des professeurs documentalistes est prévue à CANOPE le vendredi 7 décembre. Elle portera sur les enjeux de l'éducation à l'information et sur le rôle pédagogique du professeur-documentaliste.

Pour les Conseillers Principaux d'Education :

La démarche d'amélioration du climat scolaire appuyée sur la mise en place des « enquêtes locales de climat scolaire » (ELCS) se poursuivra. L'accompagnement des équipes en collège et en lycée sera amplifié. L'objectif de bâtir une école de la confiance pour favoriser la réussite de tous les élèves demeure au centre de notre action. L'amélioration du climat scolaire est indissociable d'un exercice professionnel serein.

Le renforcement de la démocratie au collège et au lycée permet aux élèves d'être acteurs de la vie de leur établissement, dans le cadre de la mise en place du parcours citoyen. Au lycée, le premier trimestre sera marqué par le renouvellement partiel des délégués élèves au CVL et de tous au CAVL. La parité des candidatures sera désormais effective pour ces instances et pour les conseils de la vie collégienne.

Lors de cette seconde année de développement, le programme « devoirs faits » s'amplifiera en s'appuyant sur l'action des différentes parties prenantes et sur l'implication des acteurs de la vie scolaire.

L'interdiction de l'utilisation du téléphone portable au collège engage les équipes et la communauté éducative dans la modification du règlement intérieur <http://eduscol.education.fr/cid133011/vademecum-interdiction-de-l-utilisation-du-portable.html> . Les acteurs de la vie scolaire ont toute leur place pour participer à la construction des compétences des élèves dans l'utilisation responsable et critique des outils numériques

La réflexion et l'accompagnement des équipes pour l'élaboration des volets éducatifs des projets d'établissements et projets d'internats se poursuit.

Nous attirons l'attention des chefs d'établissement, des CPE et des professeurs documentalistes sur la date limite du **08 octobre** pour s'inscrire aux formations continues figurant au PAF.

S'agissant des réunions de formation en bassin d'éducation professeurs documentalistes et CPE, un ordre de mission sera adressé aux participants quand les dates et lieux des rencontres seront stabilisés (si possible pour l'année) et communiqués par les animateurs de bassin à la DIFOR (avec copie à l'IPR). Il convient d'exploiter le nouveau document et de joindre la liste des personnels concernés.

Avec la souplesse nécessaire, la répartition fonctionnelle et géographique de nos missions demeure, pour tous les établissements, personnels de direction stagiaires, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation :

Thierry ARNOUX

BE Nord Cotentin
BE Centre Manche
BE Sud Manche
BE Bocage Virois
BE Bessin
Les collèges de CREULLY, COURSEULLES,
OUISTRÉHAM, BLAINVILLE s/Orne.

Daniel DELAPORTE

BE Pays d'Auge
BE Pays d'Ouche
BE Alençon
BE Bocage Ornais
BE Caen Sud
BE Caen Nord

Cette année, nous accompagnerons une promotion de 15 personnels de direction stagiaires et détachés. Pour ces personnels recrutés en 2018, deux visites sont prévues : la première fin novembre/début décembre et la seconde en fin de deuxième trimestre.

S'agissant des stagiaires professeurs documentalistes et CPE, une inspection systématique sera conduite, en mai, en vue de la titularisation.

S'agissant des autres personnels CPE et professeurs documentalistes, nous allons mettre en œuvre les visites liées aux dispositifs PPCR « *Parcours professionnels, carrières et rémunérations* ». Nous rappelons qu'en dehors des rendez-vous de carrière (au 6^{ème}, au 8^{ème}, et au 9^{ème} échelon), des visites d'accompagnement et d'aide sont prévues à la demande des intéressés.

Il convient enfin de rappeler le rôle particulier qu'exerceront certains collègues de l'académie :

Stéphanie GOUNOU professeure documentaliste au collège Senghor à IFS, Sabrina DUBOIS CPE au Lycée Fresnel de Caen sont professeures formatrices académiques (PFA) et interviennent à ce titre à l'ESPE dans les formations initiales. Nicole JUNQUA (Lycée Fresnel de Caen) et Caroline GIRARD (Collège Quintefeuille de Courseulles) sont respectivement chargées de la mise en œuvre des stages de formation continue du PAF pour les professeurs documentalistes et les conseillers principaux d'éducation. Frédérique YVETOT (professeure documentaliste au collège de St Martin des Champs) assure la mission d'Interlocutrice Académique pour les Technologies de l'Information et de la Communication (IATICE), et l'animation du site disciplinaire (ASD).

Comme chaque année, nous remercions vivement les tuteurs de formation des stagiaires, et les animateurs de bassin pour leur coopération, leur engagement, leur sérieux et leur efficacité.

Nous vous adressons tous nos encouragements pour réussir ensemble cette nouvelle année scolaire.

Thierry ARNOUX
IA-IPR EVS

Daniel DELAPORTE
IA-IPR EVS